

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 2783

présenté par

M. Lorion, M. Door, M. Ramadier, Mme Meunier, M. Sermier, M. Kamardine, M. Benassaya,  
M. Therry et Mme Audibert

**ARTICLE 36**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La Convention citoyenne pour le climat avait demandé l'interdiction des vols intérieurs d'ici 2025 sur les lignes où il est estimé qu'il existe une alternative bas carbone satisfaisante, c'est-à-dire un trajet de moins de quatre heures en train. Cette proposition n'a pas été reprise dans cet article 36 puisque la durée de 4h a été au final abaissée à une durée de moins de 2h30. Il s'agit déjà d'un progrès car une telle mesure aurait entraîné la fermeture d'aéroports dans des villes moyennes et le départ de certaines entreprises locales vers des grandes métropoles mieux desservies. Restent désormais menacées de disparition les lignes Paris Charles-de-Gaulle/Orly-Lyon, Paris CDG-Rennes, Nantes, Marseille-Lyon ou encore Orly-Bordeaux. Pourtant, nombre de ces lignes demeurent utiles pour les voyageurs - notamment en correspondance ou en déplacement professionnel - et le maintien de la connectivité entre ces différentes villes. Ainsi par exemple, la desserte Orly-Bordeaux a accueilli près de 566.000 passagers en 2019. Ce trafic important prouve que le transport aérien a toute sa place, et qu'il est complémentaire de l'offre ferroviaire, pour répondre à l'attente de mobilité rapide des acteurs économiques et des particuliers travaillant ou vivant dans les régions parisiennes et bordelaises. Il en va de même pour les autres villes concernées. La suppression de ces différentes lignes auraient aussi localement des conséquences en termes de pertes d'emploi car les aéroports constituent un atout essentiel pour l'attractivité économique, logistique ou l'aménagement d'un territoire. Dans le contexte actuel de grave crise que connaît notre pays, il n'est pas souhaitable d'affaiblir un peu plus certaines de nos régions par des fermetures de lignes aériennes alors qu'en contrepartie le gain de décarbonation obtenu sera quasi-nul.